

Pesca (Semarnap), Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche. Plus de 95 pour 100 de ceux-ci sont de petits navires jaugeant moins de dix tonneaux, qui se consacrent à la pêche côtière et en eau douce. Nombre d'entre eux ne sont même pas équipés de radios, encore moins de matériel de navigation moderne et on estime que 12 pour 100 des prises reviennent aux exploitants «non structurés» qui ne déclarent pas leur production.

La flotte est répartie presque également entre le littoral du Pacifique, celui du golfe et des Antilles, alors qu'environ quatre pour cent des bateaux travaillent dans les eaux intérieures. On estime qu'il y a moins de 3 300 bâtiments de haute mer et ils se consacrent essentiellement à la pêche de la crevette, du thon, de la sardine et de l'anchois. Les crevettes composent environ 69 pour 100 de la flotte de haute mer. Vingt-six pour cent d'entre eux se consacrent au poisson à écailles et le reste pêche le thon, la sardine et l'anchois. En 1996, il y avait au Mexique 59 ports accessibles pour l'industrie de la pêche, avec 28 kilomètres de jetées.

LES USINES DE TRANSFORMATION

Le Mexique a au-delà de 300 usines de transformation du poisson. Près des trois quarts sont situés sur la côte du Pacifique. Le gouvernement a mis en place des programmes pour moderniser ce secteur de la transformation. On s'efforce en particulier de développer les produits de consommation de masse comme une pâte de poisson et des filets de poisson congelés. Il faudra pour cela moderniser les usines de transformation du poisson. En 1995, environ le tiers des prises débarquées étaient congelées, 20 pour 100 étaient mises en conserve et le reste était découpé.

LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de sa première année au pouvoir, le gouvernement du président Ernesto Zedillo a lancé un programme de développement de la pêche étalé sur six ans. Ce programme prévoit l'expansion de l'infrastructure de la pêche et l'accroissement de la capacité de production tout en développant des modèles de gestion des pêches plus modernes afin de prévenir la surexploitation. Parmi les autres priorités du gouvernement, on peut citer la modernisation de la flotte de pêche, la remise en état des écosystèmes du littoral et le développement de l'aquaculture.

LE RÔLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Mexique est un exportateur net de poisson et de produits de la mer mais il doit importer certains produits qui entrent pour l'essentiel dans les catégories de luxe. En poids, les importations ne représentent que 1,3 pour 100 des ventes intérieures mais elles constituent des marchés importants dans certains créneaux.

Les importations ont été nettement réduites à la suite de la dévaluation du peso de décembre 1994 qui a pratiquement doublé le coût des importations. Les importations totales de poisson et de produits de la mer sont passées de 101,6 millions de dollars US en 1994 à 40,1 millions de dollars US en 1995, une chute de 61 pour 100. Les États-Unis accaparent environ la moitié du marché des importations.

La part du Canada du marché des importations est passée de 9 pour 100 en 1994 à 11 pour 100 en 1995, même si les ventes ont diminué de 9,1 millions de dollars US à 4,4 millions à la suite de la dévaluation du peso. Cette part de marché est sensiblement plus élevée que pour la plupart des autres produits alimen-

taires. Les poissons fumés, séchés et salés de tous les genres composent près de la moitié des exportations du Canada en 1995 et cette catégorie a été la seule à enregistrer une augmentation au cours de cette année. La morue séchée est le produit le plus important avec des ventes de 1,5 million de dollars US en 1994. Dans la catégorie des poissons congelés, les espèces les plus populaires sont la morue et le merlu avec des ventes de 1,2 million de dollars US en 1994. Les exportations canadiennes de homard frais, qui représentaient environ 342 000 \$ US en 1994, ont baissé à seulement 52 000 \$ US en 1995 car il s'agit là d'un produit de luxe.

L'AQUACULTURE

Le Mexique a une importante industrie de l'aquaculture qui repose essentiellement sur l'utilisation des méthodes traditionnelles comme la culture en petit bassin d'espèces d'eau douce. La production totale de l'aquaculture était d'environ 158 000 tonnes en 1995 dont la moitié était du *mojarra*. Le gouvernement estime cependant qu'en utilisant de façon plus intensive les méthodes non traditionnelles, on pourrait nettement accroître la production. Les modifications apportées en 1992 à la *Ley de Pesca y su Reglamento*, Loi et règlement sur la pêche, ont permis une augmentation marquée de l'investissement privé dans ce secteur. Parmi d'autres mesures, la législation permet maintenant d'attribuer des licences d'exploitation pour cinquante ans aux installations privées. On estime maintenant que les capitaux privés, y compris les capitaux étrangers, sont essentiels pour tirer parti des possibilités de tous les secteurs de la pêche.

Le gouvernement exploite environ 40 centres d'aquaculture dans le pays et applique un programme de